



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-228

Ottawa, le 28 juin 2007

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	246 (Aliant Telecom)	le 15 juin 2007	le 29 juin 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	247 (Aliant Telecom)	le 18 juin 2007	le 6 juillet 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	249 (Aliant Telecom)	le 18 juin 2007	le 1 <sup>er</sup> août 2007
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	98	le 18 juin 2007	le 1 <sup>er</sup> août 2007
Bell Canada	7040	le 13 juin 2007	le 28 juin 2007
Bell Canada	7042	le 18 juin 2007	le 1 <sup>er</sup> août 2007
Mornington Communications Co-operative Limited	42	le 20 juin 2007	le 13 juillet 2007
Norouestel Inc.	846	le 12 juin 2007	le 2 juillet 2007
Norouestel Inc.	847	le 13 juin 2007	le 16 juillet 2007

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*